



Conférence générale

Vingtième session

Vienne, 27 novembre-1^{er} décembre 2023

Rapport du Conseil du développement industriel sur les travaux de sa cinquantième session

(21-23 novembre 2022)

Table des matières

| | <i>Page</i> |
|--|-------------|
| Introduction | 3 |
| I. Questions d'organisation et de procédure | 3 |
| II. Rapport annuel du Directeur général pour 2021 (point 3) | 5 |
| A. Gestion axée sur les résultats : point sur la mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme 2022-2025 [point 3 a)] | 5 |
| III. Rapport du Comité des programmes et des budgets [point 4 a) à f)] | 6 |
| A. Rapport du Commissaire aux comptes pour 2021 [point 4 a)] | 6 |
| B. Situation financière de l'ONUDI et question du solde inutilisé des crédits ouverts [point 4 b)] | 6 |
| C. Rapport du groupe de travail informel sur les questions relevant du Comité des programmes et des budgets [point 4 c)] | 6 |
| D. Mobilisation de ressources financières [point 4 d)] | 6 |
| E. Gestion générale des risques [point 4 e)] | 6 |
| F. Projet de plan d'investissement à moyen terme actualisé [point 4 f)] | 7 |
| IV. L'ONUDI et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (point 5) | 7 |
| V. Réforme du système des Nations Unies pour le développement (point 6) | 7 |
| VI. Activités du Corps commun d'inspection (point 14) | 7 |
| VII. Comité consultatif indépendant de l'ONUDI pour les questions de contrôle (point 15) | 7 |
| VIII. Activités d'évaluation et de contrôle interne (point 16) | 8 |
| IX. Questions relatives au personnel (point 17) | 8 |

* Nouveau tirage pour raisons techniques (4 août 2023).



| | | |
|---------|---|----|
| X. | Troisième Décennie du développement industriel de l’Afrique (DDIA III) (point 7) | 8 |
| XI. | Industrie climatiquement neutre et économie circulaire (point 8) | 8 |
| | A. Activités de l’ONUDI relatives à l’économie circulaire [point 8 a)] | 8 |
| | B. Stratégie de l’ONUDI face aux changements climatiques [point 8 b)] | 8 |
| XII. | Activités de l’ONUDI relatives à la transformation numérique et à l’innovation (point 9) | 9 |
| XIII. | Activités de l’ONUDI relatives à la transformation structurelle et aux compétences sectorielles (point 10) | 9 |
| XIV. | Mesures prises par l’ONUDI face à la pandémie de COVID-19 (point 11) | 9 |
| XV. | Développement inclusif et durable dans les pays à revenu intermédiaire (point 12) | 9 |
| XVI. | Stratégie opérationnelle de l’ONUDI en faveur des PMA pour 2022-2031, assortie de son plan d’exécution (point 13) | 9 |
| XVII. | Questions relatives aux organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres (point 18) | 10 |
| XVIII. | Ordre du jour provisoire et date de la cinquante et unième session (point 19) | 10 |
| XIX. | Adoption du rapport (point 20) et clôture de la cinquantième session | 10 |
| Annexes | | |
| I. | Décisions adoptées par le Conseil à sa cinquantième session | 11 |
| II. | Documents présentés au Conseil à sa cinquantième session | 18 |

Introduction

1. Le rapport du Conseil du développement industriel sur les travaux de sa cinquantième session est présenté à la Conférence générale conformément aux dispositions de l'alinéa c) du paragraphe 4 de l'Article 9 de l'Acte constitutif. En application du paragraphe e) de la décision IDB.46/Dec.3 du Conseil, le Secrétariat continue à remplacer les comptes rendus analytiques écrits du Conseil du développement industriel et de la Conférence générale par des enregistrements numériques, qui sont accessibles depuis l'extranet de l'ONUDI.

I. Questions d'organisation et de procédure

2. La cinquantième session du Conseil s'est tenue au Siège de l'ONUDI, au Centre international de Vienne, du 21 au 23 novembre 2022 (sept séances plénières). La session s'est tenue sous une forme hybride associant participation présentielle et virtuelle, cette dernière reposant sur la plateforme de conférence Interprefy.

Participation

3. Sur les 52 membres du Conseil¹, les 48 suivants étaient représentés à la session : Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Angola, Argentine, Autriche, Bangladesh, Brésil, Chine, Chypre, Costa Rica, Égypte, Espagne, Fédération de Russie, Finlande, Ghana, Hongrie, Inde, Indonésie, Italie, Japon, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Luxembourg, Mali, Malte, Maroc, Mexique, Mongolie, Namibie, Norvège, Pakistan, Panama, Pays-Bas, Pérou, Pologne, République de Corée, Sénégal, Slovénie, Soudan, Suède, Suisse, Thaïlande, Tunisie, Türkiye, Uruguay et Venezuela (République bolivarienne du).

4. Les 46 États Membres suivants de l'ONUDI ont également participé à la session : Afghanistan, Albanie, Arabie saoudite, Arménie, Azerbaïdjan, Barbade, Bolivie (État plurinational de), Bulgarie, Burkina Faso, Chili, Colombie, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, El Salvador, Équateur, État de Palestine, Guatemala, Honduras, Iran (République islamique d'), Iraq, Israël, Jordanie, Kazakhstan, Liban, Libye, Malaisie, Monténégro, Myanmar, Nicaragua, Oman, Philippines, Qatar, République arabe syrienne, République démocratique populaire lao, République de Moldova, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Sri Lanka, Tchad, Togo, Ukraine, Viet Nam, Yémen et Zimbabwe.

5. L'Ordre souverain de Malte et le Saint-Siège ont participé à la session en qualité d'observateurs.

6. Les organismes des Nations Unies mentionnés ci-après étaient représentés : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et Programme des Nations Unies pour le développement.

7. Les institutions spécialisées et organismes apparentés des Nations Unies mentionnés ci-après étaient représentés : Agence internationale de l'énergie atomique, Fonds international de développement agricole et Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

8. Les autres organisations intergouvernementales mentionnées ci-après étaient représentées : Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie, Communauté andine, Conseil de coopération du Golfe, Institut de normalisation et de métrologie pour les pays islamiques, Organisation arabe du développement industriel, de la standardisation et des mines, Organisation de coopération et de développement

¹ Aux termes du paragraphe 1 de l'Article 9 de l'Acte constitutif de l'ONUDI, le Conseil comprend 53 Membres de l'Organisation élus par la Conférence. Un siège restant à pourvoir parmi les États inscrits sur la liste C, le Conseil est actuellement composé de 52 membres.

économiques, Organisation juridique consultative pour les pays d'Asie et d'Afrique, Réseau international sur le bambou et le rotin et Union européenne.

9. Les organisations non gouvernementales mentionnées ci-après étaient représentées : Association internationale pour l'échange d'étudiants en vue de l'acquisition d'une expérience technique, Chambre de commerce international de la Chine, Commission électrotechnique internationale, Fédération internationale pour la commande automatique, Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs, International Council of Women, Union européenne de relations publiques et World Union of Small and Medium Enterprises.

Ouverture de la session

10. La cinquantième session du Conseil a été déclarée ouverte par la Présidente de la quarante-neuvième session, S. E. M^{me} Dominika Krois (Pologne).

Bureau de la session

11. Conformément à l'article 23 de son règlement intérieur, le Conseil a élu par acclamation S. E. M. Alejandro Edmundo Solano Ortiz (Costa Rica) Président, S. E. M^{me} Mary Mugwanja (Kenya), S. E. M. Andreas Raphael Nägeli (Suisse) et M. Gyanveer Singh (Inde) à la vice-présidence, et M. Henryk Czubek (Pologne) Rapporteur.

Ordre du jour de la session

12. Le Conseil a adopté l'ordre du jour présenté ci-après ainsi que le calendrier de travail examiné par le Bureau élargi le 14 novembre 2022 :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Rapport annuel du Directeur général pour 2021 :
 - a) Gestion axée sur les résultats : point sur la mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme 2022-2025.
4. Rapport du Comité des programmes et des budgets :
 - a) Rapport du Commissaire aux comptes pour 2021 ;
 - b) Situation financière de l'ONUDI et question du solde inutilisé des crédits ouverts ;
 - c) Rapport du groupe de travail informel sur les questions relevant du Comité des programmes et des budgets ;
 - d) Mobilisation de ressources financières ;
 - e) Gestion générale des risques ;
 - f) Projet de plan d'investissement à moyen terme actualisé.
5. L'ONUDI et le Programme de développement durable à l'horizon 2030.
6. Réforme du système des Nations Unies pour le développement.
7. Troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (DDIA III).
8. Industrie climatiquement neutre et économie circulaire :
 - a) Activités de l'ONUDI relatives à l'économie circulaire ;
 - b) Stratégie de l'ONUDI face aux changements climatiques.

9. Activités de l'ONUDI relatives à la transformation numérique et à l'innovation.
10. Activités de l'ONUDI relatives à la transformation structurelle et aux compétences sectorielles.
11. Mesures prises par l'ONUDI face à la pandémie de COVID-19.
12. Développement inclusif et durable dans les pays à revenu intermédiaire.
13. Stratégie opérationnelle de l'ONUDI en faveur des PMA pour 2022-2031, assortie de son plan d'exécution.
14. Activités du Corps commun d'inspection.
15. Comité consultatif indépendant de l'ONUDI pour les questions de contrôle.
16. Activités d'évaluation et de contrôle interne.
17. Questions relatives au personnel.
18. Questions relatives aux organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres.
19. Ordre du jour provisoire et date de la cinquante et unième session.
20. Adoption du rapport.

13. Le Conseil a adopté une proposition de la présidence visant à assurer une utilisation optimale des ressources affectées aux services de conférence (voir annexe I, décision IDB.50/Dec.1), écartant la condition selon laquelle toute suspension d'un article de son règlement intérieur devait être précédée d'un avis de 24 heures.

14. Le Conseil a décidé de tenir, au cours de la session, des consultations informelles afin de faciliter la rédaction des décisions, et il a chargé S. E. M. Andreas Raphael Nägeli (Suisse) et M. Gyanveer Singh (Inde), Vice-Présidents, de les présider. Il a en outre fixé l'échéance de réception des projets de décision au 21 novembre 2022 à 17 h 15, et décidé de clore la liste des intervenantes et intervenants le 22 novembre 2022 à 15 heures.

II. Rapport annuel du Directeur général pour 2021 (point 3)

15. Au titre du point 3, le Conseil était saisi du *Rapport annuel de l'ONUDI 2021* (IDB.50/2).

16. Sur proposition de la présidence, le Conseil a pris note de la documentation fournie.

A. Gestion axée sur les résultats : point sur la mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme 2022-2025 [point 3 a)]

17. Au titre du point 3 a), le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général faisant le point sur la mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme 2022-2025 (IDB.50/5) et d'un document de séance portant sur le même sujet (PBC.38/CRP.5).

18. Sur proposition de la présidence, le Conseil a pris note de la documentation fournie.

III. Rapport du Comité des programmes et des budgets [point 4 a) à f)]

19. Au titre du point 4 a) à f), le Conseil était saisi du rapport du Comité des programmes et des budgets sur les travaux de sa trente-huitième session (IDB.50/13).

A. Rapport du Commissaire aux comptes pour 2021 [point 4 a)]

20. Au titre du point 4 a), le Conseil était saisi du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'ONUDI pour l'année financière allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 (IDB.50/3) et des annexes correspondantes (non vérifiées), qui figurent dans le document de séance PBC.38/CRP.2, ainsi que d'une note du Comité consultatif indépendant de l'ONUDI pour les questions de contrôle présentant des observations sur ce rapport (PBC.38/CRP.3).

21. Le Conseil a examiné un projet de décision déposé par la présidence (IDB.50/L.10) et adopté la décision IDB.50/Dec.2 (voir annexe I).

B. Situation financière de l'ONUDI et question du solde inutilisé des crédits ouverts [point 4 b)]

22. Au titre du point 4 b), le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur la situation financière de l'ONUDI (IDB.50/4), d'une note du Secrétariat sur l'état des contributions (IDB.50/CRP.2) et d'une mise à jour du Secrétariat sur la situation financière de l'ONUDI (IDB.50/CRP.3).

23. Le Conseil a examiné un projet de décision sur la situation financière de l'ONUDI déposé par la présidence (IDB.50/L.2), et adopté la décision IDB.50/Dec.3 (voir annexe I).

C. Rapport du groupe de travail informel sur les questions relevant du Comité des programmes et des budgets [point 4 c)]

24. Au titre du point 4 c), le Conseil était saisi d'un rapport des Coprésidents du groupe de travail informel sur les questions relevant du Comité des programmes et des budgets (IDB.50/6) et de leur compte rendu actualisé des délibérations du groupe de travail (IDB.50/CRP.4).

25. Sur proposition de la présidence, le Conseil a pris note de la documentation fournie.

D. Mobilisation de ressources financières [point 4 d)]

26. Au titre du point 4 d), le Conseil a examiné les informations sur la mobilisation de ressources financières figurant au chapitre 8 du *Rapport annuel de l'ONUDI 2021* (IDB.50/2), un rapport du Directeur général sur la mobilisation de ressources financières (IDB.50/7/Rev.1) et un document de séance établi par le Secrétariat sur les projets approuvés en 2021 au titre du Fonds de développement industriel, des fonds d'affectation spéciale et d'autres contributions volontaires (PBC.38/CRP.7).

27. Le Conseil a examiné un projet de décision déposé par la présidence (IDB.50/L.3) et adopté la décision IDB.50/Dec.4 (voir annexe I).

E. Gestion générale des risques [point 4 e)]

28. Au titre du point 4 e), le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur la gestion générale des risques (IDB.50/8).

29. Sur proposition de la présidence, le Conseil a pris note de la documentation fournie.

F. Projet de plan d'investissement à moyen terme actualisé [point 4 f)]

30. Au titre du point 4 f), le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur le projet de plan d'investissement à moyen terme 2022-2025 (IDB.50/9) et d'une note du Secrétariat sur les priorités de l'ONUDI en matière de technologies de l'information et de transition numérique pour 2022-2023 (IDB.50/CRP.14).

31. Sur proposition de la présidence, le Conseil a pris note de la documentation fournie.

IV. L'ONUDI et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (point 5)

32. Au titre du point 5, le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur l'ONUDI et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (IDB.50/14).

33. Sur proposition de la présidence, le Conseil a pris note de la documentation fournie.

V. Réforme du système des Nations Unies pour le développement (point 6)

34. Au titre du point 6, le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur la réforme du système des Nations Unies pour le développement (IDB.50/11).

35. Sur proposition de la présidence, le Conseil a pris note de la documentation fournie.

VI. Activités du Corps commun d'inspection (point 14)

36. Au titre du point 14, le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur les activités du Corps commun d'inspection (IDB.50/21) et d'une note du Directeur général portant sur le même sujet (IDB.50/CRP.9).

37. Sur proposition de la présidence, le Conseil a pris note de la documentation fournie.

VII. Comité consultatif indépendant de l'ONUDI pour les questions de contrôle (point 15)

38. Au titre du point 15, le Conseil était saisi d'un rapport de la présidence du Comité consultatif indépendant de l'ONUDI pour les questions de contrôle (IDB.50/22) et de la réponse de la direction de l'ONUDI à ce rapport (IDB.50/23), ainsi que de deux notes du Secrétariat sur la composition du Comité consultatif indépendant de l'ONUDI pour les questions de contrôle (IDB.50/24 et IDB.50/CRP.13).

39. Le Conseil a examiné un projet de décision déposé par la présidence (IDB.50/L.7) et adopté la décision IDB.50/Dec.7 (voir annexe I).

VIII. Activités d'évaluation et de contrôle interne (point 16)

40. Au titre du point 16, le Conseil était saisi de rapports du Directeur du Bureau de l'évaluation et du contrôle interne sur les activités de contrôle interne (IDB.50/25) et sur les activités d'évaluation (IDB.50/26).

41. Sur proposition de la présidence, le Conseil a pris note de la documentation fournie.

IX. Questions relatives au personnel (point 17)

42. Au titre du point 17, le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur les questions relatives au personnel (IDB.50/27) et des annexes à ce rapport (IDB.50/CRP.10). Il était également saisi d'une liste du personnel du Secrétariat de l'ONUDI présentée par celui-ci (IDB.50/CRP.11).

43. Le Conseil a examiné un projet de décision déposé par la présidence (IDB.50/L.8) et adopté la décision IDB.50/Dec.8 (voir annexe I).

X. Troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (DDIA III) (point 7)

44. Au titre du point 7, le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (DDIA III) (IDB.50/10) ainsi que d'une mise à jour du Secrétariat sur le Sommet de l'Union africaine sur l'industrialisation et la diversification économique (IDB.50/CRP.5).

45. Sur proposition de la présidence, le Conseil a pris note de la documentation fournie.

XI. Industrie climatiquement neutre et économie circulaire (point 8)

46. Au titre du point 8, le Conseil a examiné les deux points subsidiaires suivants.

A. Activités de l'ONUDI relatives à l'économie circulaire [point 8 a)]

47. Au titre du point 8 a), le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur les activités de l'ONUDI relatives à l'économie circulaire (IDB.50/15) et d'une note du Secrétariat faisant le point sur les consultations sur l'économie circulaire (IDB.50/CRP.6).

48. Sur proposition de la présidence, le Conseil a pris note de la documentation fournie.

B. Stratégie de l'ONUDI face aux changements climatiques [point 8 b)]

49. Au titre du point 8 b), le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général décrivant la stratégie de l'ONUDI face aux changements climatiques (IDB.50/16).

50. Le Conseil a examiné un projet de décision déposé par la présidence (IDB.50/L.11) et adopté la décision IDB.50/Dec.5 (voir annexe I).

XII. Activités de l'ONUDI relatives à la transformation numérique et à l'innovation (point 9)

51. Au titre du point 9, le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur les activités de l'ONUDI relatives à la transformation numérique et à l'innovation ([IDB.50/17](#)).

52. Sur proposition de la présidence, le Conseil a pris note de la documentation fournie.

XIII. Activités de l'ONUDI relatives à la transformation structurelle et aux compétences sectorielles (point 10)

53. Au titre du point 10, le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur les activités de l'ONUDI relatives au développement sectoriel, y compris à l'agrobusiness, au renforcement des capacités commerciales et à la création d'emplois ([IDB.50/18](#)).

54. Sur proposition de la présidence, le Conseil a pris note de la documentation fournie.

XIV. Mesures prises par l'ONUDI face à la pandémie de COVID-19 (point 11)

55. Au titre du point 11, le Conseil était saisi du rapport du Directeur général faisant le point sur les mesures prises par l'ONUDI face à la pandémie de COVID-19 ([IDB.50/12](#)).

56. Sur proposition de la présidence, le Conseil a pris note de la documentation fournie.

XV. Développement industriel inclusif et durable dans les pays à revenu intermédiaire (point 12)

57. Au titre du point 12, le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur le développement industriel inclusif et durable dans les pays à revenu intermédiaire ([IDB.50/19](#)) et d'une version actualisée du plan de travail de l'ONUDI pour l'établissement de partenariats avec les pays à revenu intermédiaire, établie par le Secrétariat ([IDB.50/CRP.7](#)).

58. Le Conseil a examiné un projet de décision déposé par la présidence ([IDB.50/L.9](#)) et adopté la décision [IDB.50/Dec.6](#) (voir annexe I).

XVI. Stratégie opérationnelle de l'ONUDI en faveur des PMA pour 2022-2031, assortie de son plan d'exécution (point 13)

59. Au titre du point 13, le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général faisant le point sur l'élaboration de la stratégie opérationnelle de l'ONUDI en faveur des pays les moins avancés pour 2022-2031 ([IDB.50/20](#)) et d'une note du Directeur général sur la stratégie opérationnelle de l'ONUDI en faveur des pays les moins avancés pour 2022-2031 ([IDB.50/CRP.8](#)).

60. Sur proposition de la présidence, le Conseil a pris note de la documentation fournie.

XVII. Questions relatives aux organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres (point 18)

61. Au titre du point 18, le Conseil était saisi de notes du Directeur général, l'une sur une demande de statut consultatif présentée par une organisation non gouvernementale (IDB.50/28), et l'autre sur des renseignements concernant des organisations intergouvernementales (IDB.50/29).

62. Le Conseil a examiné deux projets de décision déposés par la présidence concernant la demande de statut consultatif présentée par une organisation non gouvernementale (IDB.50/L.5), sur recommandation du Bureau, et l'accord établissant des relations avec deux organisations intergouvernementales (IDB.50/L.4), puis adopté les décisions IDB.50/Dec.9 et IDB.50/Dec.10 (voir annexe I).

XVIII. Ordre du jour provisoire et date de la cinquante et unième session (point 19)

63. Au titre du point 19, le Conseil était saisi d'une note du Directeur général sur l'ordre du jour provisoire et la date de la cinquante et unième session (IDB.50/CRP.12).

64. Le Conseil a examiné un projet de décision déposé par la présidence (IDB.50/L.6) et adopté la décision IDB.50/Dec.11 (voir annexe I).

XIX. Adoption du rapport (point 20) et clôture de la cinquantième session

65. Le 23 novembre 2022, le Conseil a adopté le rapport sur les travaux de sa cinquantième session (IDB.50/L.1) dans sa version anglaise, étant entendu que le Rapporteur serait chargé d'en établir les versions dans les autres langues officielles, en concertation avec les représentantes et représentants désignés.

66. Le Conseil a clos sa cinquantième session dans l'après-midi du 23 novembre 2022.

Annexe I

Décisions adoptées par le Conseil à sa cinquantième session

Décision IDB.50/Dec.1 Utilisation des ressources affectées aux services de conférence

Le Conseil du développement industriel, soucieux d'utiliser au mieux les ressources affectées aux services de conférence, a décidé de suspendre, avec effet immédiat, l'application de l'article 32 de son règlement intérieur relatif au quorum, et ce, pour les séances de sa cinquantième session seulement, à condition qu'aucune décision de fond ne soit prise à ces séances.

*1^{re} séance plénière
21 novembre 2022*

Décision IDB.50/Dec.2 Rapport du Commissaire aux comptes pour 2021

Le Conseil du développement industriel :

a) A pris note du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel pour l'année financière allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 figurant dans le document [IDB.50/3](#) ;

b) A également pris note des déclarations prononcées par le Directeur général et le Commissaire aux comptes à la trente-huitième session du Comité des programmes et des budgets ;

c) Était conscient que le Commissaire aux comptes contribuait utilement et grandement à l'amélioration du fonctionnement de l'ONUDI par ses recommandations, notamment celles qui figuraient dans son récent rapport ([IDB.50/3](#)) ;

d) A demandé au Directeur général de continuer d'appliquer les recommandations, y compris celles des années précédentes, et de lui faire rapport sur ce point à sa cinquante et unième session.

*7^e séance plénière
23 novembre 2022*

Décision IDB.50/Dec.3 Situation financière de l'ONUDI

Le Conseil du développement industriel :

a) A pris note des informations figurant dans le document [IDB.50/4](#) ;

b) A prié instamment les États Membres actuels et anciens qui n'avaient pas encore réglé leurs contributions, y compris les avances au Fonds de roulement et les arriérés d'années antérieures, de le faire sans retard ;

c) A prié le Directeur général de poursuivre ses efforts, ainsi que ses échanges avec les États Membres actuels et anciens, afin d'assurer le recouvrement des arriérés.

*7^e séance plénière
23 novembre 2022*

Décision IDB.50/Dec.4 Mobilisation de ressources financières

Le Conseil du développement industriel :

a) A pris note des informations figurant dans le document [IDB.50/7/Rev.1](#) ;

b) A décidé de déléguer au Directeur général le pouvoir d'approuver les projets – auparavant sélectionnés par l'ONUDI et le donateur – devant être financés par le Fonds de développement industriel en 2022 et 2023, conformément aux

priorités définies dans le cadre de programmation à moyen terme 2022-2025 (IDB.49/8) ;

c) A encouragé les États Membres et les autres partenaires financiers à augmenter le montant des contributions volontaires qu'ils versaient à l'ONUDI, notamment pour le Fonds d'affectation spéciale pour les partenariats ainsi que pour le Compte spécial des contributions volontaires pour les activités de base et pour le Fonds d'équipement ;

d) A également encouragé tous les partenaires financiers à envisager de verser des fonds non réservés à des fins spécifiques, en particulier pour permettre à l'ONUDI de répondre rapidement aux demandes d'assistance et de concevoir et mettre en œuvre ses activités de programme de manière rapide et coordonnée ;

e) A prié les États Membres d'envisager de mettre à la disposition de l'ONUDI des ressources qui lui permettent de participer à des programmes requérant un cofinancement, en versant des contributions à des fonds d'affectation spéciale ou en octroyant des financements à des fins spéciales au niveau national ou international ;

f) A encouragé les gouvernements des pays bénéficiaires à collaborer activement avec l'ONUDI pour mobiliser des fonds afin de financer les activités prioritaires définies conjointement, et, en particulier, à prendre l'initiative de recenser les fonds disponibles au niveau national, y compris au titre d'accords de partage des coûts, et ceux qui provenaient de partenaires financiers bilatéraux, de fonds d'affectation spéciale multidonateurs, de la Banque mondiale et d'autres institutions de financement du développement, et d'y faciliter l'accès ;

g) A vivement recommandé aux États Membres de coopérer avec l'Organisation et de la soutenir dans les efforts qu'elle déployait pour créer et promouvoir ses programmes et initiatives dans le contexte du développement international, en particulier dans les conférences internationales et d'autres formes de dialogue, afin de faire en sorte que ces initiatives soient bien connues, que leur importance pour les objectifs du développement international soit reconnue et que des ressources soient mises à disposition.

*7^e séance plénière
23 novembre 2022*

Décision IDB.50/Dec.5 Stratégie de l'ONUDI face aux changements climatiques

Le Conseil du développement industriel :

a) A rappelé la résolution GC.19/Res.2, dans laquelle le Directeur général a été prié d'élaborer, en consultation avec les États Membres, pour examen par le Conseil du développement industriel à sa cinquantième session, un projet de stratégie pour faire face aux changements climatiques ;

b) A pris note du rapport du Directeur général sur la stratégie de l'ONUDI face aux changements climatiques ;

c) A prié le Directeur général de poursuivre ses consultations avec les États Membres sur l'élaboration du projet de stratégie fondé sur le document IDB.50/16, afin d'atteindre l'objectif qui lui a été assigné aux termes de la résolution GC.19/Res.2 ;

d) A également prié le Directeur général d'élaborer, en consultation avec les États Membres, un plan d'action pour mettre en œuvre cette stratégie, après que celle-ci aurait été définie, dans le cadre de son mandat et dans les limites des ressources de l'ONUDI ;

e) A salué les décisions issues de la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

(COP 27), qui s'est tenue à Charm el-Cheikh (Égypte) du 6 au 20 novembre 2022, et pris note de la participation de l'ONUDI à cette conférence ;

f) A recommandé que la stratégie et le plan d'action tiennent compte du rôle que pourrait jouer l'ONUDI dans la suite à donner aux décisions et aux initiatives en lien avec son mandat prises par la COP 27, étudient les chances que les fonds consacrés au financement de l'action climatique soient utilisés pour mettre en œuvre la stratégie, et prêtent l'attention voulue aux besoins particuliers des pays en développement les plus vulnérables aux changements climatiques, en notant l'importance que revêtait pour certains le concept de « justice climatique » ;

g) A décidé de poursuivre l'examen de la stratégie de l'ONUDI face aux changements climatiques et du plan d'action qui s'y rapporte à sa cinquante et unième session.

*7^e séance plénière
23 novembre 2022*

Décision IDB.50/Dec.6 Développement industriel inclusif et durable dans les pays à revenu intermédiaire

Le Conseil du développement industriel :

a) A pris note du rapport du Directeur général portant la cote [IDB.50/19](#) et du plan de travail actualisé de l'ONUDI pour l'établissement de partenariats avec les pays à revenu intermédiaire, qui figure dans le document IDB.50/CRP.7 (en anglais seulement) ;

b) A prié le Directeur général :

i) D'exécuter de manière effective et efficace le plan de travail de l'ONUDI pour l'établissement de partenariats avec les pays à revenu intermédiaire pour 2022-2025 ;

ii) D'introduire dans le cadre intégré de résultats et de performance des résultats et des indicateurs expressément liés aux retombées obtenues par l'ONUDI dans les pays à revenu intermédiaire, et de prendre de nouvelles mesures pour améliorer la gestion axée sur les résultats des projets, programmes et activités menés par l'Organisation dans ces pays ;

iii) De tenir des consultations avec les États Membres sur l'exécution du plan de travail de l'ONUDI pour l'établissement de partenariats avec les pays à revenu intermédiaire ;

iv) D'envisager de mettre en place, à l'ONUDI, un mécanisme de coordination interne permettant de définir les priorités et les mesures à prendre pour accélérer un développement industriel inclusif et durable dans les pays à revenu intermédiaire, et de rendre compte de ses conclusions ;

v) D'organiser, dans la limite des ressources existantes et en étroite collaboration avec les États Membres, en marge de l'édition 2023 du forum politique de haut niveau, une manifestation placée sous les auspices du Conseil économique et social destinée à mettre en évidence l'action menée par l'ONUDI pour aider les pays à revenu intermédiaire à atteindre l'objectif de développement durable n°9 relatif à l'industrie, à l'innovation et à l'infrastructure et les cibles qui lui sont associées ;

vi) De lui rendre compte régulièrement de l'application du Cadre stratégique de l'ONUDI pour l'établissement de partenariats avec les pays à revenu intermédiaire (GC.18/Res.9) et du plan de travail qui s'y rapporte, éventuellement assorti de mises à jour.

*7^e séance plénière
23 novembre 2022*

Décision IDB.50/Dec.7 Composition du Comité consultatif indépendant pour les questions de contrôle

Le Conseil du développement industriel :

a) A pris note du document IDB.50/24 sur la composition du Comité consultatif indépendant pour les questions de contrôle ;

b) A approuvé la liste de réserve non exhaustive suivante de candidatures susceptibles d'être examinées dans la perspective de futures vacances de siège au Comité consultatif indépendant pour les questions de contrôle :

| | |
|---|---|
| M. Ibrahim James Pam (Nigéria) | Groupe des États d'Afrique |
| M. Hesham ElGindy (Égypte) | Groupe des États d'Afrique |
| M ^{me} Susan Verghese (Inde) | Groupe des États d'Asie et du Pacifique |
| M. Hock-Chye Ong (Malaisie) | Groupe des États d'Asie et du Pacifique |
| M. José Roberto Alpizar Fallas (Costa Rica) | Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes |
| M. Martín Guozden (Argentine) | Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes |
| M. Michael Schrenk (Allemagne) | Groupe des États d'Europe occidentale et autres États |

c) A nommé au Comité, conformément aux dispositions du paragraphe 8 des termes de référence révisés du Comité, les membres dont les noms suivent, pour un mandat de trois ans allant du 23 novembre 2022 au 22 novembre 2025, ou à la nomination de nouveaux membres (ou au renouvellement du mandat des membres en place) à la cinquante-troisième session ordinaire du Conseil, si cette date est postérieure :

| | |
|--|---|
| M ^{me} Sabina Blaskovic (Croatie) | États inscrits sur la liste D |
| M. Tuncay Efendioglu (Türkiye) | Groupe des États d'Europe occidentale et autres États |

*7^e séance plénière
23 novembre 2022*

Décision IDB.50/Dec.8 Questions relatives au personnel

Le Conseil du développement industriel :

a) A pris note des informations figurant dans le document IDB.50/27 ;

b) A décidé, conformément au paragraphe b) de la décision GC.19/Dec.17 de la Conférence générale, d'élire les deux personnes suppléantes suivantes au Comité des pensions du personnel de l'ONUDI pour le reste de l'exercice biennal 2022-2023 :

Suppléant : M. Joseph Debono (Malte)

Suppléante : M^{me} Pragashnie Adurthy (Afrique du Sud)

*7^e séance plénière
23 novembre 2022*

Décision IDB.50/Dec.9 Demande de statut consultatif présentée par une organisation non gouvernementale

Le Conseil du développement industriel :

a) A pris note des informations figurant dans le document IDB.50/28 ;

b) A décidé, conformément à l'alinéa b) du paragraphe 1 de l'Article 19 de l'Acte constitutif de l'ONUDI et aux directives concernant les relations de cette dernière avec les organisations intergouvernementales, gouvernementales, non gouvernementales et autres (décision GC.1/Dec.41 de la Conférence générale, annexe, par. 17), d'octroyer le statut consultatif auprès de l'ONUDI à l'organisation non gouvernementale suivante :

International Institute for Applied Systems Analysis (IIASA).

*7^e séance plénière
23 novembre 2022*

Décision IDB.50/Dec.10 Accords établissant des relations avec des organisations intergouvernementales

Le Conseil du développement industriel :

a) A pris note des informations figurant dans le document [IDB.50/29](#) ;

b) A autorisé le Directeur général, conformément à l'alinéa a) du paragraphe 1 de l'Article 19 de l'Acte constitutif de l'ONUDI et aux directives concernant les relations de cette dernière avec les organisations intergouvernementales, gouvernementales, non gouvernementales et autres (décision GC.1/Dec.41 de la Conférence générale, annexe, par. 9), et sur la base des renseignements figurant à l'annexe du document [IDB.50/29](#), à conclure un accord établissant des relations appropriées avec les organisations intergouvernementales suivantes :

Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM) et

Organisation asiatique de coopération forestière (AFoCO).

*7^e séance plénière
23 novembre 2022*

Décision IDB.50/Dec.11 Ordre du jour provisoire et date de la cinquante et unième session

Le Conseil du développement industriel :

a) A pris note des informations figurant dans le document [IDB.50/CRP.12](#) ;

b) A décidé d'approuver l'ordre du jour provisoire suivant pour sa cinquante et unième session²¹ :

| | |
|--|--|
| 1. Élection du Bureau. | Art. 23, par. 1 |
| 2. Adoption de l'ordre du jour. | Art. 17 |
| 3. Rapport annuel du Directeur général pour 2022 ³² . | Acte constitutif, Art. 11, par. 6 GC.4/Res.2, par. 2 GC.13/Res.3, par. 3 GC.14/Dec.18 |

¹ Liste susceptible d'être mise à jour compte tenu des textes portant autorisation qu'adopteront le Conseil à sa cinquantième session et le Comité des programmes et des budgets à sa trente-neuvième session.

² Le Rapport annuel comprend le rapport sur l'exécution des programmes, notamment sur la mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme et du cadre intégré de résultats et de performance. Il renferme également des informations à l'intention des États Membres sur la contribution de l'ONUDI à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (résolution [75/233](#) de l'Assemblée générale), ainsi que sur la suite donnée à la « Déclaration de Lima : vers un développement industriel inclusif et durable » (GC.15/Res.1) et à la Déclaration d'Abou Dhabi (GC.18/Res.1), et sur les progrès accomplis dans le cadre de la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (DDIA III) [IDB.46/Dec.13, par. i)].

| | |
|---|---|
| | GC.15/Dec.17 IDB.45/Dec.5, par. d) IDB.46/Dec.13, par. i) |
| 4. Rapport du Comité des programmes et des budgets : | Acte constitutif, Art. 10, par. 4, al. d) |
| a) Rapport du Commissaire aux comptes pour 2022 ; | Règlement financier, art. 11.9 et 11.10 Conclusion 1987/19 du Comité des programmes et des budgets, par. j) IDB.46/Dec.2, par. g) |
| b) Situation financière de l'ONUDI et question du solde inutilisé des crédits ouverts ; | IDB.27/Dec.2, par. e) IDB.48/Dec.2, par. c) GC.18/Dec.13 GC.18/Dec.14 GC.19/Dec.16 |
| c) Rapport du groupe de travail informel sur les questions relevant du Comité des programmes et des budgets ; | IDB.45/Dec.7, par. d) IDB.46/Dec.8, par. b) |
| d) Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses inscrites au budget ordinaire pour l'exercice biennal 2024-2025 ; | Acte constitutif, Art. 10, par. 4, al. b) |
| e) Fonds de roulement pour l'exercice biennal 2024-2025 ; | Règlement financier, art. 5.4, al. a) |
| f) Mobilisation de ressources financières ; | Point récurrent IDB.25/Dec.5 |
| g) Gestion générale des risques ; | Conclusion 2016/8 du Comité des programmes et des budgets |
| h) Nomination du Commissaire aux comptes ; | Règlement financier, art. 11.1 |
| i) Projet de plan d'investissement à moyen terme actualisé. | GC.14/Dec.18, par. e) IDB.43/Dec.6, par. l) IDB.44/Dec.2, par. c) |
| 5. Programme et budgets 2024-2025. | Acte constitutif, Art. 14, par. 1, 2 et 3 |
| 6. L'ONUDI et le Programme de développement durable à l'horizon 2030. | GC.16/Res.2 IDB.44/Dec.9 JIU/REP/2017/1 , Rec. 1 |
| 7. Réforme du système des Nations Unies pour le développement. | IDB.46/Dec.12 |
| 8. Troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (DDIA III). | GC.18/Res.6, par. 8 |
| 9. Industrie climatiquement neutre et économie circulaire. | GC.17/Res.4 GC.18/Res.7 |
| 10. Activités du Corps commun d'inspection. | IDB.24/Dec.11 |
| 11. Comité consultatif indépendant de l'ONUDI pour les questions de contrôle. | IDB.44/Dec.4, annexe, par. 24 IDB.47/Dec.6 IDB.48/Dec.5, annexe, par. 3 |

-
- | | |
|--|--|
| 12. Activités d'évaluation et de contrôle interne. | IDB.44/Dec.3 IDB.48/Dec.10, annexe, par. 30 et 31 |
| 13. Questions relatives au personnel. | GC.1/Dec.37 IDB.1/Dec.18 Statut du personnel, art. 13.3 et 13.4 |
| 14. Questions relatives aux organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres. | GC.1/Dec.41 |
| 15. Préparatifs de la vingtième session de la Conférence générale. | Acte constitutif, Art. 9, par. 4, al. g) |
| 16. Ordre du jour provisoire et date de la cinquante- deuxième session. | Art. 10, par. 2 |
| 17. Adoption du rapport. | Art. 71 |

c) A décidé de tenir sa cinquante et unième session du 3 au 6 juillet 2023.

*7^e séance plénière
23 novembre 2022*

Annexe II

Documents présentés au Conseil à sa cinquantième session

| | Point de l'ordre du jour | Cote | Titre |
|------|---|----------------------|---|
| 1 | Élection du Bureau | – | – |
| 2 | Adoption de l'ordre du jour | IDB.50/1 | Ordre du jour provisoire |
| | | IDB.50/1/Add.1 | Ordre du jour provisoire annoté |
| | | IDB.50/CRP.1 | List of documents (en anglais seulement) |
| 3 | Rapport annuel du Directeur général pour 2021 | IDB.50/2 | <i>Rapport annuel de l'ONUDI 2021</i> |
| 3 a) | Gestion axée sur les résultats : point sur la mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme 2022-2025 | IDB.50/5 | Gestion axée sur les résultats : point sur la mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme 2022-2025. Rapport du Directeur général |
| | | PBC.38/CRP.5 | UPDATE – Managing for Results: Update on the implementation of the medium-term programme framework, 2022–2025. Report by the Director General (en anglais seulement) |
| 4 | Rapport du Comité des programmes et des budgets | IDB.50/13 | Rapport du Comité des programmes et des budgets sur les travaux de sa trente-huitième session |
| 4 a) | Rapport du Commissaire aux comptes pour 2021 | IDB.50/3 | Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel pour l'année financière allant du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2021 |
| | | PBC.38/CRP.2 | Annexes to the report of the External Auditor on the accounts of UNIDO for the financial year 1 January to 31 December 2021 (unaudited) (en anglais seulement) |
| | | PBC.38/CRP.3 | Comments on the Report of the External Auditor. Note by the UNIDO Independent Oversight Advisory Committee (en anglais seulement) |
| 4 b) | Situation financière de l'ONUDI et question du solde inutilisé des crédits ouverts | IDB.50/4 | Situation financière de l'ONUDI. Rapport du Directeur général |
| | | IDB.50/CRP.2 | Status of assessed contributions. Note by the Secretariat (en anglais seulement) |
| | | IDB.50/CRP.3 | Financial situation of UNIDO. Note by the Secretariat (en anglais seulement) |
| 4 c) | Rapport du groupe de travail informel sur les questions relevant du Comité des programmes et des budgets | IDB.50/6 | Rapport du groupe de travail informel sur les questions relevant du Comité des programmes et des budgets. Rapport des Coprésidents |
| | | IDB.50/CRP.4 | Update on the report by the informal working group on Programme and Budget Committee-related issues. Report by the Co-Chairs (en anglais seulement) |
| 4 d) | Mobilisation de ressources financières | IDB.50/2, chapitre 8 | Résultats obtenus en matière de financement. <i>Rapport annuel de l'ONUDI 2021</i> |
| | | IDB.50/7/Rev.1 | Mobilisation de ressources financières. Rapport du Directeur général |

| Point de l'ordre du jour | Cote | Titre |
|--|---------------|--|
| | PBC.38/CRP.7 | Projects approved under the Industrial Development Fund, thematic and individual trust funds, and other voluntary contributions in 2021 (en anglais seulement) |
| 4 e) Gestion générale des risques | IDB.50/8 | Gestion générale des risques. Rapport du Directeur général |
| 4 f) Projet de plan d'investissement à moyen terme actualisé | IDB.50/9 | Projet de plan d'investissement à moyen terme 2022-2025. Rapport du Directeur général |
| | IDB.50/CRP.14 | UNIDO information technology and digitalization priorities for 2022–2023. Note by the Secretariat (en anglais seulement) |
| 5 L'ONUDI et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 | IDB.50/14 | L'ONUDI et le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Rapport du Directeur général |
| 6 Réforme du système des Nations Unies pour le développement | IDB.50/11 | Réforme du système des Nations Unies pour le développement. Rapport du Directeur général |
| 7 Troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (DDIA III) | IDB.50/10 | Rapport sur la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (DDIA III). Rapport du Directeur général |
| | IDB.50/CRP.5 | Update on the African Union Summit on Industrialization and Economic Diversification. Update by the Secretariat (en anglais seulement) |
| 8 Industrie climatiquement neutre et économie circulaire | – | – |
| 8 a) Activités de l'ONUDI relatives à l'économie circulaire | IDB.50/15 | Activités de l'ONUDI relatives à l'économie circulaire. Rapport du Directeur général |
| | IDB.50/CRP.6 | Update on the consultations on circular economy. Note by the Secretariat ⁴³ (en anglais seulement) |
| 8 b) Stratégie de l'ONUDI face aux changements climatiques | IDB.50/16 | Stratégie de l'ONUDI face aux changements climatiques. Rapport du Directeur général |
| 9 Activités de l'ONUDI relatives à la transformation numérique et à l'innovation | IDB.50/17 | Activités de l'ONUDI relatives à la transformation numérique et à l'innovation. Rapport du Directeur général |
| 10 Activités de l'ONUDI relatives à la transformation structurelle et aux compétences sectorielles | IDB.50/18 | Activités de l'ONUDI relatives au développement sectoriel, y compris à l'agrobusiness, au renforcement des capacités commerciales et à la création d'emplois. Rapport du Directeur général |
| 11 Mesures prises par l'ONUDI face à la pandémie de COVID-19 | IDB.50/12 | Mesures prises par l'ONUDI face à la pandémie de COVID-19. Rapport du Directeur général |
| 12 Développement inclusif et durable dans les pays à revenu intermédiaire | IDB.50/19 | Développement industriel inclusif et durable dans les pays à revenu intermédiaire. Rapport du Directeur général |

³ Veuillez noter que ce document était mentionné dans l'ordre du jour provisoire annoté de la cinquantième session du Conseil (IDB.50/1/Add.1) sous le titre « Outcome of the consultations on circular economy. Report by the Co-Chairs », mais qu'il a été renommé, pour rendre compte de l'avancement des consultations, « Update on the consultations on circular economy. Note by the Secretariat ».

| | Point de l'ordre du jour | Cote | Titre |
|----|---|---------------|---|
| | | IDB.50/CRP.7 | Updated UNIDO workplan for partnering with middle-income countries. Update by the Secretariat (en anglais seulement) |
| 13 | Stratégie opérationnelle de l'ONUDI en faveur des PMA pour 2022-2031, assortie de son plan d'exécution | IDB.50/20 | Point sur l'élaboration de la stratégie opérationnelle de l'ONUDI en faveur des pays les moins avancés pour 2022-2031. Rapport du Directeur général |
| | | IDB.50/CRP.8 | UNIDO operational strategy for the least developed countries 2022–2031. Note by the Director General (en anglais seulement) |
| 14 | Activités du Corps commun d'inspection | IDB.50/21 | Activités du Corps commun d'inspection. Rapport du Directeur général |
| | | IDB.50/CRP.9 | Activities of the Joint Inspection Unit. Note by the Director General (en anglais seulement) |
| 15 | Comité consultatif indépendant de l'ONUDI pour les questions de contrôle | IDB.50/22 | Rapport du Comité consultatif indépendant pour les questions de contrôle. Rapport de la présidence |
| | | IDB.50/23 | Rapport du Comité consultatif indépendant pour les questions de contrôle. Réponse de la direction |
| | | IDB.50/24 | Composition du Comité consultatif indépendant pour les questions de contrôle. Note du Secrétariat |
| | | IDB.50/CRP.13 | Membership of the Independent Oversight Advisory Committee. Note by the Secretariat (en anglais seulement) |
| 16 | Activités d'évaluation et de contrôle interne | IDB.50/25 | Activités de contrôle interne. Rapport du Directeur du Bureau de l'évaluation et du contrôle interne |
| | | IDB.50/26 | Activités d'évaluation. Rapport du Directeur du Bureau de l'évaluation et du contrôle interne |
| 17 | Questions relatives au personnel | IDB.50/27 | Questions relatives au personnel. Rapport du Directeur général |
| | | IDB.50/CRP.10 | Personnel matters. Annexes to the report by the Director General (en anglais seulement) |
| | | IDB.50/CRP.11 | List of staff of the UNIDO Secretariat. Submitted by the Secretariat (en anglais seulement) |
| 18 | Questions relatives aux organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres | IDB.50/28 | Demande de statut consultatif présentée par une organisation non gouvernementale. Note du Directeur général |
| | | IDB.50/29 | Renseignements concernant des organisations intergouvernementales. Note du Directeur général |
| 19 | Ordre du jour provisoire et date de la cinquante et unième session | IDB.50/CRP.12 | Provisional agenda and date of the fifty-first session. Note by the Director General (en anglais seulement) |
| 20 | Adoption du rapport | – | – |